

MODALITES INSCRIPTION NOUVEAUX ADHERENTS SAISON 2025/2026

Vous avez jusqu'au 3 sept 2025 pour vous inscrire en ligne via HelloAsso.

Pour adhérer au club de gymnastique aux agrès de Sceaux 'ELAN GYMNIQUE SCEEN' (EGS) pour la saison 2025-2026, nous avons établi une procédure en ligne.

Nous utilisons la plateforme en ligne HELLOASSO.

Cependant, cette plateforme ne permet (malheureusement) pas de prévoir tous les cas de figures, en particulier les aides de la CAF ou bien les coupons jeunes établis par la Mairie de Sceaux. Vous pouvez tout de même vous inscrire via la plateforme et nous vous rembourserons le montant de l'aide une fois les coupons récupérés.

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant via HELLOASSO, vous pourrez l'inscrire début **le 6 septembre 2025** lors la journée du sport organisée par la mairie de SCEAUX sur les places disponibles.

1. TARIFS ET AIDES FINANCIERES.

Les tarifs indiqués comprennent la **cotisation obligatoire (80€)** (frais de licence et d'assurance + frais fixes du club):

Catégorie	Total
Enfants de 4 et 5 ans 1 heure / semaine	310 €
Enfants de 6 et 7 ans 1 heure 30 / semaine	370 €
Enfants de 8 ans et + 2 heures / semaine	395 €
Enfants de 8 ans et + 4 heures / semaine	450 €

Prise en compte des aides financières :

Les aides que nous acceptons :

- **PASS+** (anciennement PASS 92)
Pour simplifier notre travail administratif, merci de payer directement le club lors de la création de vos chèques PASS+ (création des tickets / faire 'transaction' (ou 'paiement') / rechercher le club 'EGS Sceaux' : faire 'activité' choisir 'gymnastique' et trouver le club EGS (identifiant n° 925) / valider)
- **COUPONS ENFANTS ou JEUNES Mairie de Sceaux** : montant selon votre quotient familial (se renseigner auprès de la mairie)
- **TICKETS TEMPS LIBRE CAF** : se renseigner auprès de la CAF pour le montant
- **PASS SPORT**
- **COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE** : Le club peut vous fournir une attestation de l'inscription de votre enfant au club mentionnant le total payé, que vous donnerez à votre CSE. Celui-ci vous délivrera une aide directement en fonction de son règlement propre.

Nous ne pouvons pas accepter **les chèques vacances** car nous ne sommes pas organisme de loisir

2. MODE D'EMPLOI.

Pour adhérer au club de gymnastique aux agrès de Sceaux 'ELAN GYMNIQUE SCEEN' (EGS) pour la saison 2025-2026 ? Il faut :

1/ Vous connectez sur la plateforme en ligne Hello Asso en cliquant sur le lien ci-dessous

<https://www.helloasso.com/associations/elan-gymnique-sceen-egs/adhesions/inscriptions-annee-2025-2026>

2/ Sélectionner le créneau et renseigner les codes promo :

Vous **ne devez sélectionner qu'un seul tarif** correspondant à l'âge de votre enfant.

Attention : Les cours des mardi 19h-21h et jeudi sont réservés aux gymnastes pré-compétition et compétition. L'inscription s'effectue obligatoirement sur 4 heures par semaine (2h le mardi et 2h le jeudi). L'inscription sur les cours compétition et pré compétition sera validée par les entraîneurs.

De plus, les « **codes promo** » suivant existent et doivent être rentrés si vous voulez en bénéficier :

- Code promo « **PASS+ 60** » = à choisir si vous avez choisi (ou avez prévu) de verser votre PASS+ de 60 euros au club EGS. (60 euros sont déduits de la somme totale sur la plateforme de paiement)
- Code promo « **PASS+ 20** » = à choisir si vous avez choisi (ou avez prévu) de verser votre PASS+ de 20 euros au club EGS.
- Code promo « **PASS'SPORT** » = à choisir si vous avez choisi (ou avez prévu) de verser votre PASS'SPORT de 50 euros au club EGS.

- Code promo « **2E ENFANT** » = à choisir si vous avez deux enfants inscrits au club lors de l'inscription du 2^e par exemple. (20 euros sont déduits de la somme totale sur la plateforme de paiement sur la cotisation du 2^eme enfant).
- Code promo « **3E ENFANT** » = à choisir si vous avez trois enfants inscrits au club lors de l'inscription du 3^e enfant. (30 euros sont déduits de la somme totale sur la plateforme de paiement sur la cotisation du 3^eme enfant).

Les justificatifs des codes promos Pass+ et Pass'sport sont à télécharger lors de l'adhésion ou devront être fournis le jour de la fête des sports ou lors du premier cours auprès des entraîneurs. Après le 30 septembre 2025, sans justificatif fourni, votre enfant ne sera pas accepté en cours sans règlement de la totalité de la cotisation.

3/ Remplir le formulaire intégralement :

ATTENTION : Merci de bien vérifier les informations notées. Elles seront utilisées tout au long de l'année pour vous joindre.

Si vous souhaitez une facture, merci de cocher la case correspondante.

4/ Insérer les documents obligatoires :

- L'attestation relative au questionnaire médical ou le certificat médical
- Le droit à l'image (adulte ou enfant selon le cas)

Ces formulaires sont disponibles sur le site www.elangs.fr dans la rubrique documents d'inscription / saison 2025-2026

ATTENTION : si ces documents ne sont pas annexés, vous ne pourrez pas valider votre adhésion.

Merci de respecter la procédure et d'annexer les documents demandés.

5/ Lire et Approuver le Règlement Intérieur de l'Association

6/ Procéder au paiement par carte bancaire entièrement sécurisé

Dernière ligne du paiement :

La plateforme de paiement HelloAsso rajoute une ligne avec sa proposition de don qui va directement à l'association HelloAsso.

- ⇒ ATTENTION : Ce montant est **MODIFIABLE et à AJUSTER** (de zéro euro à xx euros) par vos soins.
- ⇒ Ce paiement est **facultatif**.

LE DÉBUT DES COURS COMMENCE LA SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE 2025

ATTENTION :

- Chaque inscription est vérifiée par les membres du bureau. Toute inscription dans un groupe qui ne serait pas celui déterminé par les entraîneurs pour votre enfant, sera annulée.
- Une fois l'inscription validée, vous ne pourrez plus la modifier
- **A partir du 30 septembre 2025, si votre inscription est incomplète ou non validée, les élèves ne seront plus acceptés en cours.**